



LA PRÉVENTION AU SEIN DU SSIB:

Les détecteurs de fumée, le pompier qui veille sur vous !

Avertisseur de fumée

Afin de minimiser toute blessure, perte de vie ou dommages matériels causés par un incendie, il est recommandé que des avertisseurs soient placés à chaque étage d'une résidence – sous-sol, rez-de-chaussée, 2e étage et au grenier si ce dernier est meublé et également dans les chambres à coucher dans les cas suivants :

- Dans une chambre à coucher d'un fumeur ou dans une pièce contenant un appareil électrique;
- Dans chaque chambre à coucher où les gens dorment la porte fermée;
- À chaque extrémité du couloir reliant les chambres, si la longueur de ce couloir excède 12.2 mètres (40 pieds) en longueur.

Pour son installation veuillez vous référer au manuel du fabricant et il en est de même pour son entretien de base.

- Vous ne devez jamais peindre un avertisseur;
- Sa durée de vie normale est de 10 ans;
- Selon les fabricants, on doit utiliser l'aspirateur une fois par mois afin de voir au nettoyage de l'appareil.

Vérification

Il est fortement conseillé d'effectuer aussi souvent que possible l'état de marche de votre avertisseur de fumée en appuyant sur le bouton de vérification. Idéalement, les piles doivent être changées une à deux fois par année. Pour vous en rappeler, nous vous conseillons de changer les piles aux moments où l'on avance et recule l'heure. Il est suggéré d'employer des piles au lithium car elles sont d'une longévité supérieure à tout autre type de pile.

Avertisseur de fumée à ionisation

Ce type d'avertisseur est le modèle le plus courant dans les résidences. Il détecte les plus infimes particules de fumée dans l'air ambiant provenant d'un feu vif. Fiable, il est cependant plus sujet aux fausses alarmes car il ne fait pas la distinction entre la fumée d'un début d'incendie et une simple fumée de grille pain ou de la vapeur de douches. Ce type d'avertisseur ne doit pas être situé près de la cuisine ou de la salle de bain.

Avertisseur de fumée photoélectrique

Ce type d'avertisseur détecte les particules de fumée plus grosses. Ce type de détection est efficace pour les feux à l'état couvant, comme par exemple, une cigarette oubliée sur un divan. L'avertisseur de fumée photoélectrique est recommandé pour la chambre d'un fumeur et les résidences ou logements dont l'aire habitable est restreinte.